

Tribune de Lyon-Salade Lyonnaise 20190724

<https://tribunedelyon.fr/salade-lyonnaise/article/croix-rousse-deux-mois-de-plus-pour-les-occupants-du-squat-maurice-sceve>



Croix-Rousse : deux mois de plus pour les occupants du squat Maurice-Scève

La rédaction -
24 juillet 2019, 12h43

« *Nous avons été écoutés. Le juge a pris le temps. Le tribunal rendra sa décision le 24 septembre prochain.* » Accueillie sous les applaudissements, **Marie Noëlle Fréry**, avocate des occupants de l'ancien collège Maurice-Scève (Lyon 4^e), est satisfaite. Après un premier recours, elle demande désormais dix-huit mois de répit pour reloger les occupants du squat de la Croix-Rousse.

Bientôt un projet immobilier à la place du squat

Depuis septembre 2018, entre 250 et 300 migrants vivent dans les locaux, vides depuis cinq ans, de l'établissement scolaire appartenant à la Métropole ([lire ici](#)). Tous seraient en cours de demande d'asile. « *Nous demandons simplement à ce qu'ils passent de la procédure de "dublinés" (procédure européenne de demande d'asile, ndlr) à la procédure normale* », explique M^e Fréry, qui les exhorte à continuer leurs demandes.

La Métropole de Lyon a officiellement assigné les résidents et les membres du collectif de soutien en justice pour une expulsion. En cause : une promesse de vente par Vinci, à hauteur

de 12,2 millions d'euros, dont l'immeuble a fait l'objet. Une promesse qui tient jusqu'au 31 décembre 2020 : « *Il n'y a donc pas d'urgence* », d'après l'avocate.

« Ça nous fait doucement rigoler... »

Celle-ci se plaint également du manque de réponses de la part de la Métropole. « *Ils parlent de logements sociaux avec Vinci, ça nous fait doucement rigoler...* », grince-t-elle . Le collectif de soutien et Marie-Noëlle Fréry demandent également à ce que la collectivité tienne ses promesses, c'est-à-dire de reloger ces personnes (la métropole est compétente en matière de mineurs isolés, NDLR.).

« Il faut arrêter de caricaturer »

« *Depuis le début, on explique qu'il va falloir quitter les lieux car un programme immobilier est en préparation (93 appartements dont 28 logements sociaux, équipement public... ndlr)* », nous expliquait début juillet un proche collaborateur de **David Kimelfeld**, président de la Métropole de Lyon ([lire ici](#)). « *Il faut arrêter de caricaturer : on n'expulse pas des migrants pour construire des appartements pour les riches. Le quartier a besoin de ses logements ! Il est indispensable que le site soit libéré à la rentrée pour assurer la livraison du projet à temps* ».

Inéluctable, l'expulsion n'est donc plus qu'une question de temps.

Nelly Pailleux et Romain Desgrand